

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0036954

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2255 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HACHMI Abdellah

Date de naissance :

Adresse : 200 AVENUE DE LA 4 NOV 19

Code postal : 10000

Tél. : 06 74 61 70 15

Total des frais engagés : 1053,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/01/2023

Nom et prénom du malade : El hachmi Abd yahya

Age : 15 ans

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 12/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

DR HACHMI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/12/22	6091	30000	30000	Dr. Reda NEJJOURI Spécialiste en Odontologie et Chirurgie Dentaire 092050293
4/1/23	Ortho	10000	10000	Reda NEJJOURI

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM Siham GUERRAOUI Docteur en Pharmacie Résidence Annaïm - Oulfa 092050293	29/12/22	50000
	04/01/2023	T: 169

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

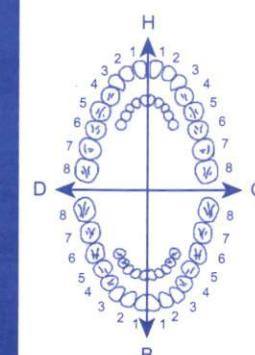
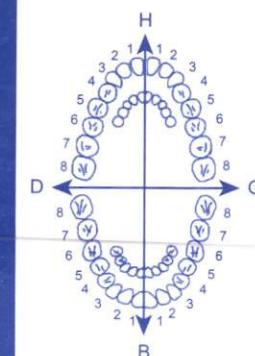
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		
	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553		
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
MONTANTS DES SOINS	DATE DU DEVIS			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr Reda HEJJOUJI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale

- Diplômé de la faculté de Médecine et de pharmacie de Rabat
- Ancien Médecin du CHU de Montpellier
- Ancien Interne à l'Hôpital Universitaire de Poitiers



الدكتور رضا حجوجى

اختصاصي في جراحة الأنف، الأنف و الحنجرة ،
و جراحة الوجه و العنق

- خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمومنيل
- طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بوأبيه

ORDONNANCE

Casablanca Le: 29/12/22

Dr. Reda HEJJOUJI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
IMFP: 091239970

50 ml e 89 3

ACL 976 767.7
CN 172329.1

CE
0459



LOT: 20155
PER: 01/2025
PPC: 89.90DH

PPV: 116DH00
PER: 01/25
LOT: L2366

PPV: 10DH30
PER: 08/25
LOT: L2783

1) Rhinolysa Prostech 8



2) Relexan 10 mg Nels : 200x21 → 315

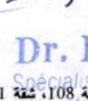
3) Saphor 1g Solut 15x21 → 315



4) Doliprane 500 mg 18



5) Folvex 500 mg 15x21 → 315



PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM

Siham GUERRAOUI

Docteur en Pharmacie

4, Résidence Annaim, 10th floor, App 1, Résidence Ferdaous, Oulala Casablanca

Télé: 05 22 89 43 09 | Email: sihamguerroui@gmail.com | Tel: +212 5 29 95 94 90

Dr. Reda HEJJOUJI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale

IMFP: 091239970

59.50) French syrup

LOT 106260/FC37
PER 08/2025
PPC 59,50

265. *Residence Annam* 101' 11" *SV* *25150*

PPV: 21DH00

~~1988) Polysaccharide~~ ~~5~~: 4 furths $\times 21 = 84$, 1

9) Preparation: 200g ethyl alcohol \rightarrow 4 portions $\times 21 =$ 84

PHARMACIE RESIDENCE ANNEXE
Sidi Oulfa Casablanca 123
Dortmund 43
Sidi Oulfa Casablanca 123
6 11

1 - PHARMACIE
SD 10126
Droguerie
4, Résidence 43
tel: 05 22 29 43 60
Dr. Reda HEJJOURI
Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et Chirurgie Cervico-faciale
INDE 05 22 30 07 77

PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM
Siham GUERRAOUI
Docteur en Pharmacie
4, Résidence Annaim - Oulfa
tél: 05 22 89 43 09 - Casablanca

Dr Reda HEJJOUJI

Spécialiste en Oto-Rhino-Laryngologie
et chirurgie Cervico-Faciale

- Diplômé de la faculté de Médecine et de pharmacie de Rabat
- Ancien Médecin du CHU de Montpellier
- Ancien Interne à l'Hôpital Universitaire de Poitiers

PHARMACIE RESIDENCE ANNAIM
Siham GUERRAOUI
Docteur en Pharmacie
4, Résidence Annaim - Oulfa
Tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca



الدكتور رضى حجوji

إخلاصي في جراحة الأنف، الأنف و الجنحة
و جراحة الوجه و العين

- خريج كلية الطب و الصيدلة بالرباط
- طبيب سابق بالمستشفى الجامعي بمونبلييه
- طبيب داخلي سابق بالمستشفى الجامعي بوابيه

ORDONNANCE

Casablanca Le : ٢٣/١١/٢٣

Dr Reda HEJJOUJI

Oto-Rhino-Laryngologie

Cervico-Faciale

09/12/39970

LOT: GA10478
PER: 09/2023
PPV: 110 DH 00

El Hachmi

El Hachmi

110,00

1) Netmaz spray : 2 pulv (2) → 15

52,80

2) oedex spray gelée, 20 ml

LOT 211488
EXP 03/2024
PPV 52.80DH

total ٢٣/١١/٢٣

T: 162.80DH

تجزئة 108، شقة 1، إقامة فردوس، الأنف، الدار البيضاء

Lot 108, Appt 1, Résidence Ferdaous, Oulfa Casablanca

redahhejjouji@gmail.com +212 5 29 95 94 90